



EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi vingt-cinq septembre à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, légalement convoqué le 29 septembre 2025, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Guilhem GARRIN, Président.

Elaborat, presenta

[illegible]

Révisé annuellement avec diligence et précision.

Associés sociaux avec délégation de pouvoirs:
 M. Fabien DROUOT: donne pouvoirs à Mme Isabelle NEIDER (CHANGAINE)
 Mme Catherine MAURHEIN (SEAR) donne pouvoirs à M. Guillaume GOSSELIN
 Mme Sarah GIEFFS donne pouvoirs à M. Rémy HEBRAULT
 M. Thibault DUBREUIL donne pouvoirs à M. Fabien DROUOT
 M. Jean-Luc RIBOUT donne pouvoirs à M. Étienne SABETEAU
 Mme Marie-Claude BOEN donne pouvoirs à M. Gaston CHANGAINE
 Mme Hélène CURTIL donne pouvoirs à Mme Marie LAPLACE
 M. Vincent BROUSSE donne pouvoirs à Mme Sonia EPIFANI
 M. Jeremy L'ÉTO donne pouvoirs à M. Jean-Luc RIBOUT
 M. Jamal RATHE donne pouvoirs à Mme Marie-Claude BOEN
 M. Fabien DROUOT donne pouvoirs à M. Fabien DROUOT

Keywords:

Associés : Mme Sylvie ROZETTE, Mme Julie LÉNÉFOT, M. Alexandre PORTHEUIL, M. Stéphane CEA, M. Francis DAMAR, Mme Monique COLLE, M. Laurent LATHE, Mme Neelke HALDEN, M. Mathieu DELBOUT, Mme Nadine DREVY, Mme Corinne MARGERY, Mme Anne Marie COFFIGNON.

© 2000 Blackwell Science Ltd, *Journal of Internal Medicine* 247: 395–402

Protocole d'indemnisation avec la commune de Saint Leger la Montagne

M. ROBERT PÉDÉ, rapporteur, s'exprime en ces termes :

DÉLIBÉRATION

Protocole d'indemnisation avec la commune de Saint Léger la Montagne

1 DOCUMENT - Publié le 7 Octobre 2025

Délégation du 25 septembre 2025



1_6.pdf
(.pdf, 206,2 Ko)



 **TÉLÉCHARGER**